



# RULEBOOK

## BEACH BREAK 2K19 - COMPETITION

### REGLEMENT COMPÉTITION

#### Termes et Conditions pour la compétition

Dans le présent document, le terme "**participant**" renvoie aux deux genres (Hommes et Femmes).

### I. BEACH BREAK 2019 – Termes et Conditions

Le Beach Break #BB2019 est une compétition de CrossFit® ouverte à tous ceux qui respectent le présent règlement. Pour pouvoir prendre part à la compétition, les termes et conditions de la compétition doivent être acceptés.

En participant au #BB2019 vous acceptez les présentes conditions et règles relatives à l'organisation de cette compétition, ainsi que sa politique de confidentialité et d'annulation.

#### 1) Exigences pour la participation : âge

- a) Pour être autorisé à participer, les participants doivent être majeurs ou détenir une autorisation parentale les autorisant à participer au #BB2019 au début de la compétition pour les mineurs. En cas de sélection en finale l'autorisation parentale doit être présentée lors de l'enregistrement.
- b) Les Masters **[35+]** doivent avoir 35 ans ou plus, au plus tard le 1<sup>er</sup> Mai 2019, ils doivent donc être nés avant le **1<sup>er</sup> Mai 1984**.
- c) Les Masters **[45+]** doivent avoir 45 ans ou plus, au plus tard le 1<sup>er</sup> Mai 2019, ils doivent donc être nés avant le **1<sup>er</sup> Mai 1974**.

#### 2) Exigences pour la participation : inscriptions

- a) Les participants doivent accepter les termes et conditions, la politique de confidentialité et d'annulation.
- b) Les participants doivent s'inscrire dans le temps imparti pour les qualifications en ligne sur le site « compétition corner » via le lien : [www.beachbreak7.fr](http://www.beachbreak7.fr)

Le participant doit également s'acquitter des frais d'inscription de 22€ individuel, et 44€ par équipe, (TVA incluse) quelque soit la division dans laquelle il participe.

- c) Tous les pays peuvent participer à l'événement. Cependant, il est informé que le déroulé des épreuves de sélection et de finales sont effectuée en français.



### 3) Exigences pour la participation : divisions

a) Les organisateurs proposent les catégories et divisions suivantes :

- RX Homme
- RX Femme
  
- SCALED Homme
- SCALED Femme
  
- Master Homme [35+]
- Master Femme [35+]
  
- Master Homme [45+]
  
- TEAM OF 2 (1Homme / 1Femme)

### 4) Exigences pour la participation : Jugement

a) Les athlètes se comporteront avec justesse et honneur à tout moment de la compétition. Le manque d'esprit sportif (triche), la prise de produits dopants, les troubles apportés aux autres athlètes, la discrimination envers ces derniers, les sponsors ou les organisateurs seront sanctionnés par une suspension, disqualification et/ou une exclusion. Cela vaut pour toutes autres actions ou comportements visant à nuire à l'organisation du #BB2019 lui-même, à d'autres parties (ex : spectateurs) ou cherchant à empêcher au #BB2019 de se dérouler dans les meilleures conditions.

b) Les décisions de l'ensemble des juges et de l'organisation sont irrévocables et font foi.

## II. BEACH BREAK 2019 – Qualifications

### 1) Qualifications (en ligne)

a) Les athlètes doivent réaliser les wods de qualifications spécifiques. La description de ces derniers sera disponible en ligne. Les wods finaux quant à eux seront dévoilés le jour de la finale.

b) Les descriptions contiendront des éléments clairs et objectifs, comme :

- Les exercices annoncés avec leur position de départ et de fin. Tout comme les formes d'exécution, les techniques et les équipements interdits.
- Le nombre de répétitions attendu ou le format de répétition et/ou de temps voulu.
- Les équipements nécessaires si besoin. Les épreuves de rameur devront être réalisées sur des rameurs de marque Concept2 de version PM3, PM4 ou PM5. Les épreuves d'Air bike devront se réaliser sur des vélos de Marque Assault ©



- Les poids sont attendus en kilogrammes. Si les athlètes viennent à utiliser des poids en livres, ils doivent appliquer la conversion suivante : 1lbs = 0,450kg. En cas d'utilisation de poids en Lbs, les valeurs non entières seront arrondies en Kg (exemple 45,5Kg = 45Kg)

- Le temps limite est à respecter.

- b) Les qualifications en ligne consistent en la réalisation de 3 workouts. Les qualifications en ligne débuteront et finiront aux dates publiées sur le site [www.beachbreak7.fr](http://www.beachbreak7.fr). Les organisateurs se réservent le droit de procéder à des changements.
- c) Un juge est obligatoire pour toutes les catégories présentées ci-dessus. Le juge doit avoir pris connaissance des standards pour chaque Workout et doit être visible pendant l'intégralité du Workout en train de regarder/juger l'athlète. Si les organisateurs ont une raison de penser que les scores soumis sont incorrects/manipulés, il peut modifier le score. Les organisateurs se réservent le droit de demander une vidéo quelle que soit la raison, sans avoir à se justifier. L'athlète dispose alors d'un délai de 48 heures pour fournir la vidéo (le délai débutant au moment de l'envoi de l'e-mail par l'organisateur). Si la vidéo n'était pas fournie dans le délai imparti, le score serait annulé sans aucun recours possible. Une vidéo sera demandée pour tous les athlètes inscrits en RX, Scale et Team. Cette vidéo devra laisser apparaître l'intégralité du Workout et les standards doivent être clairement visibles. S'il apparaît plus de 3 « no reps » (répétitions qui ne respectent pas les standards spécifiés et que le juge considère malgré tout comme bonnes) le score pourra alors être effacé. L'athlète sera prévenu au plus vite de manière à pouvoir retenter le Workout (si et seulement si il reste du temps avant la fin des enregistrements en ligne).

Dans la catégorie Scaled, les mêmes conditions peuvent s'appliquer dans le cas où les organisateurs auraient des raisons de penser que les scores sont incorrects ou manipulés. Si l'athlète n'a pas de vidéo de son workout, il a la possibilité de le retenter, d'enregistrer la vidéo et de la renvoyer dans les 48 heures.

Si la différence entre les scores des deux workouts est de moins de 5%, le meilleur score sera retenu. Si la différence est supérieure à 5%, le plus mauvais score sera retenu.

- c) Tous les participants inscrits pourront se qualifier pour la phase finale.

## 2) Système de scoring

- a) Le score de chaque workout est basé sur le temps le plus rapide, le plus grand nombre de répétitions ou la plus haute charge et seront visibles sur le site web. Toutes les répétitions incorrectes ou invalides selon les standards seront jugées « no rep ». Si le workout est basé sur le temps le plus rapide, le classement sera établi dans le temps du plus rapide au plus lent qui aura été réalisé pour le workout en question. Si le workout est basé sur le plus grand nombre de répétitions, le classement sera établi sur le nombre de répétitions du plus élevé au moins élevé. Si le workout est basé sur la plus lourde charge, le classement sera établi sur les charges de la plus lourde à la moins lourde.





- b) Chaque athlète est responsable du respect des standards. De plus, un juge doit être présent durant l'intégralité du workout pour toutes les catégories. Le juge doit vérifier les standards des mouvements, compter les répétitions et valider le score à la fin du workout.
- c) Au final, les juges nommés par les organisateurs approuveront les performances des athlètes.
- d) La soumission des scores pour la compétition en ligne est basée sur l'honnêteté et l'honneur. Au-delà de ça, l'organisateur se réserve le droit de réclamer les vidéos. Les résultats finaux de la compétition en ligne seront déterminés par les organisateurs en suivant les règles mentionnées

## 2) Phase de finale

- a) Les phases finales se tiendront en France, dans la ville de Sète (Hérault) pendant le weekend end du 17 et 18 août 2019. Les phases de finales se réaliseront en bord de plage et sur la plage. Des épreuves de natation pourront être envisagées.
- b) Les athlètes ayant reçu une invitation pour participer aux phases finales auront 10 jours de délai pour accepter l'invitation reçue par mail. Si l'athlète ne répond pas avant la fin du délai, sa place ne sera plus valable. Dans ce cas – et si l'athlète ne veut ou ne peut pas prendre part à la finale, l'organisateur se réserve le droit de nommer l'athlète suivant au classement dans le même sexe et la même division.
- c) Le jour de la phase finale, les athlètes (sauf les Masters [45+]) auront plusieurs workouts à accomplir (3 workout, plus demi-finale et finale). Tous les détails concernant les workouts de la phase finale seront communiqués plus tard avec l'invitation aux phases finales.
- d) Le tarif pour accéder à la phase finale sera de 15 € pour un athlète individuel et 25 € pour une Team.

## 3) Scoring des phases finales

- a) Les vainqueurs seront déterminés par un processus d'élimination basé sur les workouts de la finale. Il y aura plusieurs tours de qualification, une demi-finale et une finale. Les détails seront publiés plus tard après les invitations des finalistes.
- b) Chaque workout sera jugé par un juge officiel qui pointera chaque critère en fonction du workout, de la division et de la classe d'âge. Chaque athlète et/ou son/sa coach devront signer la feuille de score. Une feuille de score valide signée ne pourra être contestée. Les décisions des juges sont incontestables et irrévocables.

Dans le cas d'une égalité entre deux athlètes, la procédure suivante sera suivie : - Les organisateurs prendront en compte les points des qualifications – le mieux placé sera qualifié ;



- Si les scores des qualifications étaient égaux, l'athlète le mieux classé dans un WOD serait qualifié ;
  - Si il persistait une égalité, les athlètes auraient à réaliser un nouveau workout dont le vainqueur serait qualifié pour le round suivant.
- c) En cas d'égalité dans le round final parmi les trois premiers, les organisateurs prendront en compte les scores de l'ensemble de la phase finale. L'athlète qui aurait remporté le plus de workout sera placé devant les autres.
- Si il y avait encore égalité, les prix seraient divisés entre les athlètes ayant le même score.
  - Si ce n'était pas possible, le vainqueur serait désigné par tirage au sort.

#### **4) Transmission des données / vidéos/ droits d'auteur, tiers et copyright**

- a) Pour la vérification des scores, les organisateurs auront le droit de vous demander les vidéos de vos workouts. De plus, nous chargerons un reporter pour réaliser des photos et vidéos de la compétition finale. En participant, vous acceptez la production, la publication l'édition et la distribution de ces vidéos/photos en accord avec les clauses suivantes :
- vous acceptez que nous puissions prendre des photos/vidéos de vous lors de la phase finale. Nous serons autorisés à télécharger et publier ces photos/vidéos ainsi que les vidéos que vous aurez transférées sur notre site web et sur Youtube. De plus, vous acceptez que nous soyons autorisés à transmettre ces vidéos/photos à nos partenaires et sponsors (liste disponible sur notre site web et celui de LeaderWod. Les partenaires et sponsors sont autorisés à télécharger et publier au public pour promouvoir le #BB2019 et ses supports.
  - votre acceptation couvre toutes les captures d'écran et les extraits vidéos.
  - nous sommes autorisés à utiliser les photos sur notre site web, sur notre page Facebook ou tout autre support de communication Nous sommes autorisés également à éditer, modifier et transférer les photos à nos partenaires.
  - vous nous autorisez à dupliquer et diffuser les vidéos et photos (et des extraits de celles-ci) en utilisant des supports digitaux incluant tous les systèmes digitaux ou interactifs (ex : CD-ROM, CD-i, e-book, DVD...etc)
  - Le droit de publier par d'autres moyens de duplication et de diffusion des photos, par exemple sur des calendriers, en particulier pour du digital, ou d'autres méthodes similaires.
  - Le droit d'archiver vidéos et photos seules ou en série avec d'autres œuvres et d'utiliser ou d'éditer des photos et vidéos d'une manière physique ou virtuelle, de collecter en compilation et/ou en banque de données et de donner l'accès à des tiers aux vidéos et photos par tous les moyens (ex : services online)



- Le droit d'éditer/transformer ou charger quelqu'un d'éditer/transformer les vidéos et photos en entier ou en partie par l'utilisation de toutes méthodes analogiques, digitales ou autres, en particulier le droit de changer, d'améliorer et de recombinaison avec d'autres œuvres, de déterminer les titres, digitaliser la vidéo ou photo, d'ajouter du texte dans la limite des droits admis.

- Le droit d'utiliser les photos et vidéos pour copies, diffusion ou toute autre action incluant internet en tout ou partie, en respectant les droits émis pour la publicité des annonceurs ou d'une tierce partie incluant leurs produits- avec ou sans paiement.

b) Si vous transférez des vidéos sur lesquelles d'autres personnes apparaissent, vous déclarez que vous avez leur accord (pour les mineurs, l'accord des parents ou du représentant légal) pour les mettre, publier et télécharger en accord avec la clause a) et que leurs droits personnels ne seront pas offensés. Des poursuites pourront être engagées pour une annulation ou une exclusion de la compétition.

c) Cette acceptation est valable dans le monde entier et sans limite de temps.

## II. BEACH BREAK 2019 – Décharge de responsabilité

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à accepter la décharge de responsabilité auprès de la salle de sport CrossFit VII, SAS HIRO : 648 Avenue des eaux blanches - 34200 SETE, lors de la manifestation BEACH BREAK 2019 se tenant le samedi 17 et dimanche 18 août 2019, Esplanade Roger Therond, et sur la plage de Sète limitrophe.

Au travers de cet engagement, chaque participant :

- renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature que ce soit, auprès de la structure et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, de décès, de blessures, vols, dégâts sur les biens personnels et autres se produisant lors de ma participation à l'évènement.
- s'engage à respecter le matériel et les consignes de sécurité données par le coach et le personnel.
- reconnaît être en bonne santé et apte à pratiquer les CrossFit en compétition.
- est informé(e) qu'il lui appartient de souscrire personnellement à une assurance maladie /accident et responsabilité civile.
- Se porte également garant financier en cas de dégradation volontaire qu'il pourrait occasionner durant l'évènement.